



CENTRE
ÎLE-DE-
FRANCE DE
FORMATION

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Educateur Sportif Gymnastique Rythmique



Diplôme Professionnel

Formation en Alternance

Animer toutes les activités gymniques

Entraîner un 1er niveau compétitif

Session 2021/2022



FORMATION BPJEPS

620 heures
de
Formation
en centre

Taux de
réussite
2020 :
100%

ÉDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES GYMNQUES

Option : Gymnastique Rythmique

Diplôme Professionnel de niveau IV, il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour encadrer en autonomie et en sécurité tout public dans les activités gymniques.

Formation en Alternance, elle se déroule du **6 septembre 2021 au 2 juillet 2022**. Les cours se déroulent en semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 15h00, et sur certaines vacances scolaires sous forme de stage (voir ruban pédagogique). Les périodes d'alternance se font en soirée, le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires.

Objectifs : Animer toutes les Activités Gymniques, pour encadrer des actions d'initiation ou de découverte. Les stagiaires devront mettre en place deux cycles d'animation dans leur structure d'alternance parmi les activités suivantes : Gym Art. Féminine, Gym Art. Masculine, Gym Rythmique, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Babygym, Aérobie, TeamGym, ou Freestyle Gym/Parkours. **Assurer la sécurité des pratiquants**
Entraîner un premier niveau de compétition, concevoir, conduire et évaluer un cycle d'entraînement pour un groupe de la filière fédérale en Gymnastique Rythmique.

CONTENUS DE FORMATION

Le BPJEPS s'articule en 4 Unités capitalisables regroupées en 3 modules de formation.

Préparer, conduire et évaluer un projet dans sa structure UC 1 / UC 2	<ul style="list-style-type: none">• Communication, Projet d'animation promotionnel,• Cadre institutionnel, Caractéristiques des publics• Cadre réglementaire, Méthodologie de projet
Animer tout public sur toute activité gymnique UC 3	<ul style="list-style-type: none">• Préparation et conduite de séance d'animation : Baby-gym, Freestyle gym, gym senior, activités acrobatiques, activités gymniques d'expression, handigym, aérobie, ...• Connaissances théoriques, Conception d'un cycle d'animation
Entraîner en compétition les activités acrobatiques UC 4	<ul style="list-style-type: none">• Conception d'un cycle d'entraînement, Conduite de séance• Connaissances techniques, Sécurité et réglementation des activités compétitives en Gymnastique Rythmique

Volumes horaires en formation initiale

- Volume horaire en centre de formation : **620h**
- Volume horaire en alternance : **600h**, dont **500h** en face à face pédagogique
- Volume hebdomadaire en face à face pédagogique conseillé : **13h**
 - (4h en animation, 5h en initiation, 4h sur un groupe de 1^{er} niveau compétitif)

RUBAN PEDAGOGIQUE PREVISIONNEL

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	Semaine 4	Semaine 9	Semaine 13		Semaine 22	Semaine 26	Semaine 30		Semaine 39	Semaine 43 Rattrapages UC 3 & 4
	Semaine 5			Semaine 18				Semaine 35		
Semaine 1		Semaine 10	Semaine 14		Semaine 23	Semaine 27	Semaine 31		Semaine 40	
Semaine 2	Semaine 6			Semaine 19				Semaine 36		
	Semaine 7	Semaine 11	Semaine 15		Semaine 24	Semaine 28	Semaine 32		Semaine 41	
Semaine 3				Semaine 20				Semaine 37	épreuves UC 3 & UC 4	
	Semaine 8 Stage	Semaine 12	Semaine 16		Semaine 25	Semaine 29	Semaine 33		Semaine 42	
			Semaine 17	Semaine 21			Semaine 34	Semaine 38	UC 1 & 2	
								UC 1 & 2		

Semaine de cours * Lu, ma, je, (ve) : 9h-15h	stage 9h30-17h30	Epreuve de certification	Epreuve de rattrapage	Vacances
---	---------------------	--------------------------	-----------------------	----------

* Cours les vendredis entre septembre et mars

Les lieux de formation alternent entre Suresnes, Paris, Puteaux, La Celle-St Cloud, Corbeil-Essonnes et Thiais, en fonction des contenus.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode pédagogique : formation en présentiel (gymnases, salles de cours) et en distanciel (équipement informatique et connexion internet nécessaires). Apports théoriques, mises en situation sur publics supports.

Moyens pédagogiques : salles spécifiques dédiées aux activités gymniques, site internet dédié au suivi pédagogique, supports vidéos, powerpoint, vidéoprojecteurs, logiciels spécifiques d'analyse vidéo, ...



Comité Régional Île-de-France - Centre Île-de-France de Formation

1 allée Scheurer Kestner – 92150 Suresnes - Tél. 01 72 67 40 00 - Email : ciff@crif-ffgym.fr – Site : www.crif-ffgym.com - N° de déclaration d'Activité : 11 78 81144 78

ENTREE EN FORMATION

S'INSCRIRE

Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans révolus au début de la formation (dérogation possible, sur demande motivée)
- Être titulaire du diplôme de Premier Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
- Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des « activités gymniques » - *La formation peut être adaptée pour les personnes en situation de handicap. Fournir avec le certificat médical, l'avis d'un médecin agréé. Contacter le CIFF pour plus d'informations.*
- Pour les moins de 25 ans : être recensé et avoir suivi la journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Avoir une structure d'alternance pour effectuer son stage pédagogique.

Dossier d'inscription

Téléchargeable sur le site : www.crif-ffgym.com , à remettre au CIFF **avant le 2 juin 2021** (1^{er} juillet pour les candidats exemptés des TEP)

Frais d'inscription :

50 € (chèque à l'ordre du CIFF)

TESTS D'ADMISSION

Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Définis par l'arrêté ministériel du 5 septembre 2016, ils servent à vérifier les capacités des candidats à suivre la formation. Détail des tests sur le lien : [Tests BPJEPS](#)

Les TEP se dérouleront le vendredi 2 juillet 2021

Sont exemptés des TEP les candidats en possession des diplômes suivants : CQP FFG, animateur fédéral FFG, moniteur FFG, BF1A UFOLEP, BAF1 FSCF, BF1 FSGT

Tests OBLIGATOIRES définis par le Centre de Formation

Ils servent à identifier le niveau des candidats et leur projet professionnel

- Epreuve écrite à partir d'une observation vidéo
Être capable de prendre des notes, de résumer et d'argumenter sur une problématique)
- Entretien sur son projet professionnel
Être capable de présenter oralement son parcours et de démontrer son implication et sa motivation pour son projet professionnel
- Décrire un exercice en utilisant la terminologie adaptée
Être capable d'utiliser une terminologie spécifique aux activités gymniques, et de citer les actions et les groupes musculaires concernés.

Les TESTS OBLIGATOIRES se dérouleront le lundi 5 juillet 2021

Convocation envoyée 15 jours avant la date des tests si réception du dossier d'inscription complet

POSITIONNEMENT

Pour les candidats retenus à l'issue des tests, le positionnement permettant de définir le Parcours Individuel de Formation (PIF) aura lieu **le mardi 6 juillet 2021** à Suresnes (92).



Comité Régional Île-de-France - Centre Île-de-France de Formation

LES FINANCEMENTS

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA FORMATION

Plusieurs possibilités :

- Compte personnel de formation (CPF) co-construit,
- Plan de développement des compétences,
- Dispositif de promotion ou reconversion par alternance
- Contrat de professionnalisation
- Dispositif SESAME *
- Pôle emploi : formation des demandeurs d'emploi



** réservé aux jeunes de 16 à 25 ans et résidant au sein d'un territoire carencé (ZRR/QPV), ou rencontrant des difficultés sociales, ou en situation de décrochage scolaire ou sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant, ou ayant une pratique sportive de haut niveau*

COUT DE LA FORMATION : 10,15 €/HEURE

Soit : 6293 €, pour une formation en parcours complet.

Des allègements de formation sont possibles en fonction des cursus et diplômes des candidats

NOUS CONTACTER :

Responsable pédagogique : **François Régis BRUNO** 01 72 67 40 03 – 07 85 08 35 05
francois.regis-bruno@crif-ffgym.fr

Directeur administratif : **François TARRETE** 01 72 67 40 02 – 06 30 32 85 00
francois-tarrete@crif-ffgym.fr

Tous nos documents sont téléchargeables sur notre site

www.crif-ffgym.com

LE CIFF

Organisme de formation homologué par la DIRRECTE et la DRJSCS d'Ile de France, le CIFF a formé depuis 2001 plus de 500 Educateurs Sportifs dans le domaine des activités Gymniques. Il est habilité depuis avril 2007 pour organiser les formations BPJEPS.

TAUX DE REUSSITE

2018/2019 et 2019/2020 : **100%**

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La totalité des stagiaires formés est en emploi la saison suivante dans les activités gymniques.



Comité Régional Île-de-France - Centre Île-de-France de Formation